MAROL'INFOS

Bulletin d'information - N°166– octobre/novembre 2021



LE MOT DU MAIRE

La période des fêtes approche à grands pas. Pour conclure l'année en beauté, le Comité des fêtes organise une journée féerique à destination des enfants et de leurs parents. Au programme : spectacle, goûter en présence du Père Noël et cérémonie d'illumination du sapin. Comme il y a deux ans, la mise en scène de cette dernière a été confiée aux services techniques. La soirée se conclura par le feu d'artifice que nous n'avions pas pu tirer le 14 juillet dernier. Vous trouverez tous les détails dans ce numéro du Marol'Infos.

Merci au Comité des fêtes, à tous les agents de la commune et aux élus qui mettent leur énergie et leur motivation à profit dans l'organisation de cet événement. Et même s'il ne s'agit là que de la deuxième édition, il nous appartient d'en faire une tradition. Pour que cette manifestation soit une réussite, nous comptons sur votre présence. N'hésitez pas à braver le froid et la morosité pour vous joindre à nous.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le Maire
Julien Poireau

DANS CE NUMÉRO



Marolles en scène: p 13



Cérémonie du 11 novembre: p 14



Mon geste éco-citoyen : p 15

Compte rendu du conseil municipal

Du jeudi 18 novembre 2021—20h30

Le compte-rendu en date du 30 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les membres du Conseil Municipal **approuvent les décisions suivantes à l'unanimité des membres présents et représentés,** c'est-à-dire **19 VOTANTS**.

Il est demandé de se prononcer sur l'adoption de 4 décisions supplémentaires, la 5ème faute de temps pour examiner le dossier est reportée.

Demande de subvention FER 2022 : Enfouissement des réseaux Hameau de Saint Donain et RD N°411

Le programme 2022 concerne les réseaux au Hameau de Saint Donain et de la RD 411, ayant fait l'objet d'une délibération (n°2021-28) le 30 septembre 2021.

Ainsi une subvention auprès du Conseil départemental 77 est sollicitée à hauteur de 50% dans les conditions de financement suivantes :

Réseau Communications électroniques : 35 921.670€ HT

Subvention du Département (50%) : 17 960.835€ HT

Part restant à charge de la Commune : 17 960.835€ HT

Demande de subvention DETR 2022

Le conseil municipal décide de présenter les 3 dossiers dans l'ordre de priorité énoncé ci-après :

City park

Chauffage de l'église

Murs de clôture de l'école élémentaire

Ces dossiers sont présentés dans le cadre d'une demande d'aide de l'État DETR pouvant atteindre un montant de 80% sur le montant HT.

Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

Le 30 septembre 2021, la délibération a déjà été prise sauf qu'elle doit être annulée car le dispositif d'expérimentation ne concerne que le budget principal et pas le budget annexe du CCAS. L'objet de la convention reste inchangé.

Convention avec le Collège Pierre de Montereau – exercice 2021-2022

Une demande de subvention est sollicitée par le Collège Pierre de Montereau dont la finalité est de financer des projets pédagogiques et sportifs pour un coût de 15 euros par collégien scolarisé dans l'établissement. Considérant qu'ils sont au nombre de 91 pour 2021-2022, le montant de la participation s'élève à 1 365.00€.

Subvention exceptionnelle au CCAS

Afin que le CCAS puisse clôturer son exercice budgétaire sereinement, il est décidé d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000.00€ car il reste encore un reliquat de paiement à effectuer suite à la dissolution du RAM.

Engagement des dépenses d'investissement à hauteur de 25% avant le vote du budget : Le Maire détaille les sommes par chapitre sachant qu'elles sont présentées par article.

Prise d'un arrêté portant création de l'autorisation de stationnement de taxi (ADS)

Le sujet avait déjà été évoqué et compte tenu d'une demande, il est proposé de statuer sur la création d'une autorisation de stationnement dont la matérialisation sera effectuée par la CCPM. Le Maire est autorisé à prendre un arrêté.

Convention Territoriale Globale avec la CAF

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur l'ensemble d'un bassin de vie, reposant sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des collectivités partenaires et en fonction de priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention suivants : l'accès aux droits et aux services, l'accueil des jeunes enfants, la jeunesse, le cadre de vie, l'accès et le maintien dans le logement, la médiation familiale, la lutte contre la pauvreté. L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires sur ces domaines est regroupé dans un document unique « Convention Territoriale Globale » (CTG).

Marché de la Maison Pour Tous : choix des lots

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité a reçu un avis favorable de la Préfecture quant à la subvention pour les travaux de la Maison Pour Tous dont le projet était estimé à 104 080.62€HT.

Ainsi le dossier a fait l'objet d'un appel d'offres en procédure adaptée, celui-ci a été déposé le 23 septembre 2021 pour une réception des offres le 22 octobre 2021.

Les 5 lots ont été pourvus ce qui permet de se prononcer sur les entreprises qui seront retenues. Les dossiers de consultation des entreprises ont été étudiés conjointement avec l'Agence d'Architecture R.H.M. agissant en tant que Maître d'Œuvre dans ce dossier.

Au vu des éléments transmis à chacun des membres, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE de retenir les entreprises suivantes :

Lot n°1 : Démolition / Maçonnerie

SEINE et MARNE CONSTRUCTIONS à **35 849.14€HT**

Lot n°2 : Menuiseries extérieures aluminium

M.B.O. à **48 901.38€HT**

Lot n°3 : Menuiseries intérieures bois

JANINET à **2 020.25€HT**

Lot n°4 : Peinture

MILAN à **4 734.13€HT**

Lot n°5 : Electricité

CASAELEC à **3 910.85€HT**

INFORMATIONS :

Laurie LECOUSTRE fait part de sa grande préoccupation relative au projet de lotissement Chemin de la Vigne. En effet, à l'appui de divers calculs et projections en termes d'enfants à venir, de la taille des logements, de l'augmentation du nombre des véhicules au regard des structures existantes. Les interrogations portent sur la capacité qu'aura la commune à absorber et gérer cette arrivée massive de nouveaux habitants, tout en sachant pertinemment que la commune a une obligation de densification urbaine du fait de la législation.

M. le Maire propose d'acter une réunion avec le cabinet EU Créal pour apporter un complément d'informations et de réflexions sur ce dossier.

Adeline FARGE informe de la finalisation du prochain MAROL'Infos afin que lui soit transmis les derniers articles.

Christelle SAVOURAT souhaite avoir un complément d'informations sur la réunion en préfecture du 19/11/2021. Il s'agit, précise **M. le Maire**, d'une consultation des PPA (Personnes Publiques Associées) dans le cadre du projet ZAC du Moulin consistant en une modification du PLU. Il est ajouté suite à une publication de la CCPM, que le merlon tel que présenté lors de la réunion publique avait rétréci par rapport à ce qui avait été énoncé. M. le Maire apportera des éclaircissements à ce sujet dès que l'ensemble des partenaires aura communiqué.

Michèle HONDERLIK informe que le goûter à destination des aînés, lors de la remise des colis de noël aura lieu le 14 décembre 2021 à partir de 15h00. Elle ajoute que la campagne de vaccination reprend pour la 3ème dose dans plusieurs pharmacies de Montereau.

Michel DALIBON informe de la possibilité de louer un DAB – distributeur automatique de billets – auprès de la Brink's. Les coûts d'installation s'élèveraient à 20 000.00€ et une location mensuelle au regard des retraits effectués pouvant aller jusqu'à 1 000.00€ par mois.

Vœux du Maire le 05/01/2022 à 19h00 à la Salle des Fêtes

Séance levée à 22h15
Prochain conseil : 16/12/2021 à 20h30

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Un arrêté du Préfet de Seine-et-Marne en date du 14 octobre 2021 a prescrit l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'établissement des périmètres de protection autour des forages du champs captant des « Prés Hauts » le long de l'Yonne sur les communes de Marolles-sur-Seine et de Barbey.

Cette ressource est destiné à l'alimentation en eau potable de la Communauté de Communes.



L'enquête publique se déroulera du lundi 15 novembre 2021 à 10 heures au mercredi 15 décembre 2021 à 17 heures en mairie de Marolles-sur-Seine et de Barbey.

Pour Marolles, le dossier et le registre d'enquête sera consultable aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public.

Vous pouvez aussi consulter et consigner vos observations et propositions :

- sur le registre unique dématérialisé accessible en mairie à partir du poste informatique dédié fourni par Publilégal.

- sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

- par courriel à l'adresse suivante :

dup-marolles-sur-seine@enquetepublique.net

le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir les observations des intéressés en mairie de Marolles-sur-Seine :

- le samedi 27 novembre 2021 de 9 heures à 12 heures

- le mercredi 15 décembre 2021 de 14 h 30 à 17 h 30.

MAROLLES AU FIL DES RUES

La rue Montapeine

Continuons notre promenade dans Marolles-sur-Seine. Nous arrivons à la rue Montapeine.

Cette courte rue qui monte à peine entre le chemin des Iles, le long de la Seine et la rue Saint-Georges s'est vue attribuer un nom conforme à sa situation. Elle portait déjà ce nom sur le cadastre de 1809.



Cette rue est bordée de petites maisons côté droit en descendant vers la Seine et du mur d'une grande propriété côté gauche.

Cette propriété, malheureusement récemment démembrée par les héritiers est connue comme étant celle de la contesse de Brémond d'Ars qui a laissé un grand souvenir dans les mémoires des anciens marollais.

Sur le cadastre de 1809, si on identifie la maison de maître, les dépendances ne sont pas celles que nous connaissons aujourd'hui, ce qui indique que les vastes communs longeant la rue Saint-Georges ont été bâtis au XIXème siècles.

La comtesse Solange de Brémond d'Ars par son mariage avec Philippe de Brémond d'Ars était née Davy de Chavigné de Balloy le 29 juillet 1893.

La famille Davy de Chavigné était propriétaire du château et des terres de Balloy.

Henri Davy de Chavigné de Balloy né le 20 juin 1786 y est décédé le 25 novembre 1861. Son fils, Henri Gabriel Davy de Chavigné de Balloy, né à Balloy le 26 avril 1813 est venu s'intaller à Marolles-sur-Seine dans le premier tiers du XIXème siècle en acquérant des terres, la ferme face à l'école et la propriété en question. Il fut maire de Marolles de septembre 1848 à octobre 1854. Il est mort à Marolles le 18 janvier 1898. Son fils René, né à Marolles le 7 avril 1845 fut secrétaire d'ambassade à Pékin, puis à Téhéran et afin à Tokyo en 1878. de 1882 à 1897 il fut ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à Téhéran.

Marié à Marie Tiersonnier, il eut sept enfants : quatre filles et trois garçons, dont l'un Henri est mort pour la France en 1914. L'une des filles Solange, a épousé le comte de Brémond d'Ars.

Elle est décédée en 1989 sans héritier direct, les biens allant à des neveux : la famille de Martimprey et celle de La Haye Saint-Hilaire.

Une page de l'histoire de Marolles était tournée.

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

COMMUNIQUÉ DU SECTEUR PAROISSIAL SAINT-THIBAULT

Maison Paroissiale

Le secteur paroissial dont dépend Marolles-Sur-Seine dénommé Saint-Thibault en Bassée (Barbey – Eglise Notre Dame, Courcelles-en-Bassée – Eglise Saint-Martin, Marolles-sur-Seine – Eglise Saint-Germain de Paris, Misy-sur-Yonne – Eglise Saint-Martin et La Tombe – Eglise Saint-Laurent) était le seul du pôle de Montereau-Môret à ne pas posséder de local paroissial pour ses activités (réunions, catéchisme, ...).

Le diocèse a donc décidé d'acquérir la maison Lefrançois, située face à la route de Barbey, dans la rue Grande, en 2019. Des travaux étant nécessaires, ceux-ci ont été retardés par le confinement.



Mais, maintenant cette maison est opérationnelle.

Tout à chacun peut y être accueilli soit sur rendez-vous, soit le premier lundi du mois lors d'une permanence de 14 à 16 heures.

Contact : Tél. : 06 87 30 24 28, courriel : eap.moniqueleveque@gmail.com

INFORMATION

Mise en place d'un numéro vert national 0800 730 957 au profit des personnes âgées afin de faciliter leur vaccination y **compris à domicile.**

Liste des centres de vaccination et des professionnels sur le site santé.fr





TRAVAUX

Défrichement et élagage à l'écluse

La promenade le long du rû est très prisée des marollais. Vous aviez sans doute remarqué que les abords des deux maisons éclusières étaient de plus en plus envahis par une végétation touffue. Celle-ci cachait même une partie du rû à cet endroit.

Devant cet état de fait, la municipalité a pris contact avec Voies Navigables de France (VNF) pour qu'ils interviennent sur leur terrain.

Ces travaux ont eu lieu les 9 et 10 novembre 2021.



Les branchages étaient récupérés par les employés communaux et broyés afin que le paillis ainsi obtenu puisse être utilisés sur les plantations municipales.

A l'avenir, la municipalité va être plus vigilante pour que cet état de fait ne se reproduise pas et envisage de signer une convention avec VNF pour définir les droits et obligations de chaque partenaire.

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme





C.C.A.S

Repas des aînés



Le samedi 16 octobre 2021, les aînés du village, le personnel et les présidents d'associations ont enfin pu se retrouver dans des conditions presque normales pour le traditionnel repas de fin d'année offert par le CCAS. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif en cette période compliquée.

Nous avons aussi eu le plaisir d'assister à une démonstration de danse par les jeunes filles de l'association G.R. Art Rythmic que nous remercions.





























A.S.M FOOTBALL

Une sortie club très attendue



La patience finit toujours par payer !

Privé de sortie pour cause de pandémie de la Covid 19, le club de football a enfin pu faire découvrir à 32 de nos jeunes pousses et à leurs parents, ce qu'était un match de ligue 1, le dimanche 31 octobre à Troyes, lors de la rencontre Troyes / Rennes.

Tout était de la partie : le temps, l'ambiance, les buts, la plus belle récompense pour nos éducateurs bénévoles organisateurs de la sortie.

Il fallait voir le regard des enfants qui découvraient pour la première fois un match de football en vrai !

En tribune derrière un but, la chance a souri à nos petits puisqu'ils ont pu voir, à quelques mètres d'eux, 3 des quatre buts inscrits et faire la ola.

Autant vous dire qu'ils attendent avec impatience la prochaine sortie.

Un grand merci aux parents accompagnateurs des enfants pour faire de cet après-midi une fête pleinement réussie.

A noter dans vos tablettes :

Samedi 4 Décembre 2021 plateau jeunes sous l'égide du Téléthon

Samedi 8 et Dimanche 9 Janvier 2022 tournoi jeunes en salle au gymnase des Gravelins

Venez nombreux encourager nos jeunes sportifs.

A bientôt
Les bénévoles du club



A.S.M BASKET

Suite à la formation arbitre club du début de saison, trois de nos licenciés ont été sélectionné pour participer au stage d'arbitre départemental organisé par COMITE DE SEINE ET MARNE DE BASKET BALL - 77 .

Une semaine intensive et complète pour nos jeunes au sein des infrastructures du club de Bois le roi pour la pratique, de l'UCPA pour la théorie et l'hébergement.

Bravo à François (coach U11), Thomas(U13) et Léo(U13) pour leur sérieux et investissement.

Mention spéciale pour François qui décroche son diplôme d'arbitre départemental.

Concernant nos deux équipes engagées en championnat les U11 finissent 4ème et les U13 deuxième des premières phases de brassage.

Prochainement les U9 vont débuter les plateaux, les U11 et U13 vont continuer la 2ème phase de brassage pour débuter le championnat au mois de Janvier avec l'inscriptions d'une deuxième équipe U13.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook "AS MAROLLES BASKET-BALL" et à venir nous encourager !

L'ensemble du club vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

ASMBB



LE GYMNASE A FÊTÉ SES 20 ANS

Une belle journée festive

Le samedi 06 novembre, le gymnase des Gravelins fêtait ses 20 ans au travers une manifestation organisée par l'A.S. Marolles.



Pour cela, de 14h à 17h, 27 familles (90 participants) se sont présentées sur les 7 stands de jeux proposés par les sections de l'ASM et ont pu assister à des démonstrations de Taikibudo, de Zumba, de Tai Chi et de Salsa. Enfants et parents ont fait le maximum pour marquer le plus de points possibles sur tous les jeux. Au final, la famille MACQUET a été désignée « famille en Or » avec 53 points, suivie de très près par la famille BIDAUD « famille en Argent » avec 52 points et les familles LAUNMONIER et GANDOIN « famille en Bronze » ex aequo avec 51 points.



Après cette remise de récompense, la parole a été donnée à Philippe LEVEQUE, maire à l'initiative de la construction du gymnase, qui nous a raconté toute l'histoire et les péripéties de la construction du gymnase en partant du projet en 1997 jusqu'à l'inauguration en septembre 2000, avec notamment l'envol du toit lors de la tempête de décembre 1999.

A la suite, Patrick LE FLOC'H, président de l'A.S. Marolles, qui après avoir remercié les personnes présentes dont Michel DALIBON maire adjoint qui a suivi cette construction, Frédéric DECOURT président de l'ASM de 1998 à 2003 venu spécialement de Nantes pour cette fête, monsieur LEPY architecte du gymnase, nous relaté la vie bien remplie dans le gymnase depuis 20 ans.

Et en final, Julien POIREAU, Maire de marolles, qui après avoir associé cette journée au Label « Terre de Jeux Paris 2024 » auquel s'est engagée la commune pour mettre plus sport dans la vie des marollais en vue des prochains J.O., a remercié les associations donnant de la vie dans ce gymnase et a félicité tous les acteurs de la commune ayant contribué au maintien en parfait état du gymnase depuis 20 ans.



A l'issue du petit vin d'honneur clôturant ces allocutions, un tournoi tri-sports (Handball, Basket et Football) réunissant 5 équipes, dont 4 composées d'Ado marollais et une de la section Basket, démarrait à 19 h 30. Ce tournoi qui s'est achevé au-delà de minuit a vu la victoire de l'équipe de Téo, suivie de celle d'Ugo 2ème et de celle de Glad 3ème.

De cette longue et belle journée, tous les participants et visiteurs sont repartis avec l'envie de revenir l'année prochaine, signe de remerciement et d'encouragement à l'adresse des organisateurs.



A.S.M TENNIS DE TABLE

Petit retour sur notre stage



Notre club de 21 licenciés a accueilli un stage le 4 et 5 novembre 2021 de 10h à 17 sur ces deux jours de périodes de congés scolaires.

Avec une participation moyenne de 13 joueurs par jour celui-ci a été une réussite.

Grâce a nos deux entraîneurs Thomas Guignat et Billal Manaï la bonne ambiance régnait et les joueurs étaient malgré la moyenne d'âge de 10 ans très assidus. C'est pourquoi nous souhaiterions ouvrir ce stage aux adultes pour tenter de faire une session en février 2022, Il y a encore de la place.

La section Tennis de table vous accueille le mercredi de 18h30 à 21h et le mardi de 20h30 à 22h30.

N'oubliez pas de faire des commandes de Nougats en effet le flyer sera disponible dans peu de temps et nous serons présent sur le stand du marché de Noël le 28/11/2021.



A.S.M TAI CHI

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire

La section TAI CHI vous propose :

8 cours de TAI CHI , 1 cours de TAI CHI MUSCULATION, 1 cours de BODY BALL et 2 cours de YOGA.

		LUNDI	MARDI	JEUDI
TAI CHI	Débutant	18h-19h		
	Débutant/Intermédiaire			11h30-12h30
	Intermédiaire	18h-19h	10h-11h	10h15-11h15
	Intermédiaire/Confirmé	19h15-20h15	11h15-12h15 18h15-19h15	
TAI CHI MUSCULATION			19h15-20h15	
BODY BALL				9h-10h
YOGA				17h30-19h 19h30-21h



Tous les cours ont lieu au complexe sportif de Marolles-sur-Seine, soit dans la salle des fêtes, soit dans la salle festive du Foyer rural.

De plus, un stage de TAI CHI est organisé :

le DIMANCHE 5 DECEMBRE 2021 de 10H à 16H, salle des fêtes

Thème : Le bien-être , c'est quoi ?

Le physique, l'émotionnel et la spiritualité, une continuité au quotidien !

Ce stage est ouvert à tous, adhérents ou non adhérents , inscription obligatoire, les adhérents seront prioritaires pour une inscription avant le 22 novembre .

ATTENTION ! Quel que soit votre choix , LE PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre :
le Président Ludovic JUSTE au 06 08 74 45 25
la Vice Présidente Annie CHERON au 06 06 41 84 97
La secrétaire Mireille HOUPEAUX au 06 89 30 67 62

A.S.M
Multisports baby

Lancé par l'ASM en septembre dernier , les activités du Multisports Baby s'adressent aux enfants de 3 à 5 ans et vont leur permettre de pratiquer de façon ludique et par cycle jusqu'en juin 2022 des jeux de ballons, de l'éveil gymnique, des jeux d'adresse, de l'acrosport, des jeux d'opposition, des jeux traditionnels, des jeux de raquettes, du football et de l'athlétisme.

A ce jour, pour ces cours donnés le mercredi matin au Gymnase ou au Dojo Foyer Rural, 8 enfants sont inscrits dans le groupe des 3-4 ans de 10h à 10h45 et 10 enfants dans le groupe des 4-5 ans de 11h à 12h.

Moyennant une réduction sur la cotisation annuelle, vous pouvez encore y inscrire vos enfants après une séance d'essai. Pour cela, n'hésitez pas à contacter **Patrick au 07.77.36.32.66.**





A.S.M STAGE MULTISPORTS
Affluence record

Le dernier stage multisports ASM a fait le plein du 25 au 29 octobre. Pas moins de 15 enfants de 4 à 8 ans y ont participé le matin et 17 enfants de 8 à 12 ans l'après-midi. L'encadrement assuré par Mickael et ses assistants Enzo, Zoé et Maéva leur ont proposé des activités ludiques différentes sur chacune des 5 journées, le tout dans la bonne humeur.

A l'issue du goûter de clôture, enfants et parents ravis de ce stage se sont donnés rendez-vous pour le prochain qui aura lieu lors des vacances de printemps en Avril 2022.





COUPE ET PIQUE
Un beau projet qui prend forme

Afin que les enfants de la maternelle puissent transporter leurs cahiers et classeur de travail, les membres du groupe de couture de Marolles ont confectionné une centaine de sacs à leur mesure.

Ce sac bleu foncé en tissu résistant, est prévu avec un porte étiquette permettant de marquer le nom de l'élève. En effet, il servira sur plusieurs années et pour plusieurs enfants.

Le groupe de couture planche déjà sur la suite, puisque 160 sacs à dos vont être réalisés pour les primaires. Ce sac permettra de transporter leurs baskets réservées au gymnase.

Vous pouvez venir nous rejoindre, le lundi et jeudi de 20 h 00 à 22 h 00 à la Maison pour Tous à côté de la Mairie, pour pratiquer la couture.



COMITÉ DES FÊTES

Une fin d'année chargée !



Le samedi 9 octobre a eu lieu le concours de belote où une dizaine d'équipe ont pu s'affronter dans la joie et la bonne humeur. Un grand merci à Bernadette pour ses crêpes qui ont ravies nos papilles. Prochain concours le dimanche 6 février 2022.

Le dimanche 10 octobre, nous avions organisé un après-midi jeux de société. Le soleil présent cette journée-là, nous avons eu peu de participants, nous retenterons l'expérience plus en hiver.

Le vendredi 19 novembre, l'apéritif « Beaujolais » a réuni une cinquantaine de personnes qui ont pu fêter sobrement l'arrivée du Beaujolais Nouveau accompagné de charcuteries et fromages.











<u>3 rendez-vous à ne pas manquer :</u>

Samedi 27 novembre : Noël des enfants avec un spectacle musical à 15h30 à la salle des fêtes suivi d'un goûter avec le Père Noël puis une descente illuminée jusqu'au sapin. La commission « animation » de la municipalité procédera à son illumination suivie d'un feu d'artifice.

Dimanche 28 novembre : Marché de Noël à la Salle des Fêtes. Les nombreux stands vous permettront de trouver des idées pour vos cadeaux de Noël. Buvette et restauration sur place toute la journée.

Vendredi 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre animée par la compagnie Starline et ses danseuses. Les inscriptions sont ouvertes au 06.74.13.88.17.

A noter également dans vos agendas une sortie au cabaret « Le Phildelphia » le dimanche 13 février 2022.

N'hésitez pas à consulter notre page facebook "Comité des Fêtes de Marolles sur Seine" pour vous informer régulièrement de nos manifestations.

A bientôt.

L'équipe du Comité des Fêtes

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Franc succès pour la bourse aux jouets

Ce dimanche 7 Novembre 2021, s'est tenue la, maintenant traditionnelle, bourse aux jouets organisée par Les Amis de l'École.

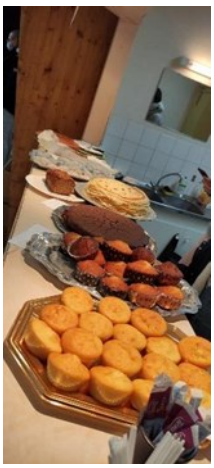
Dès 7h30, la vingtaine d'exposants ont pris possession de la salle des fêtes afin d'y installer les objets de la vente, en grande majorité des jouets mais aussi des livres de jeunesse ainsi que des articles de puériculture.

A l'heure de l'ouverture, les potentiels acheteurs ont pris d'assaut la salle des fêtes afin de faire leur choix parmi les nombreux objets en vente présentés sur la cinquantaine de tables.

A l'approche des fêtes de fin d'année, beaucoup ont fait de bonnes affaires en achetant, à moindre coût, les futurs cadeaux qui se retrouveront au pied des sapins.

A l'heure du bilan, les membres de l'association ont eu lieu de se réjouir du franc succès de cette année, aussi bien sur le nombre de participants que sur la participation des bénévoles. Un grand MERCI à tous les généreux donateurs qui ont fournis gâteaux et autres pâtisseries, et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour, de nouveau, passer un agréable moment ensemble.







Les amis de l'école

JE DEVIENS BÉNEVOLE

Envie de donner de son temps pour une bonne cause ?

L'association « **Les amis de l'école** » de Marolles-Sur-Seine

Recherche des bénévoles pour ses activités organisées tout au long de l'année.

Rejoignez-nous sur :

https://www.facebook.com/Les-amis-de-l%C3%A9cole-1730436930551602

lesamisdelecole77@gmail.com / (+33) 07 81 65 82 78

L'objectif premier de l'association « ***Les amis de l'école*** » est de mettre en œuvre des actions qui nous permettrons de récolter des fonds afin de pouvoir organiser, pour les enfants des écoles de Marolles-Sur-Seine, la venue du Père Noël, le carnaval, Halloween et bien d'autres moments festifs.

Nos projets sur l'année 2022 :

- Avril : Brocante en salle des fêtes + Carnaval au foyer rural
- Juin : Kermesse des écoles
- Septembre : Participation au forum des Associations
- Octobre : Loto + Organisation d'Halloween au foyer rural
- Novembre : Bourse aux Jouets en salle des fêtes.

Afin que ces évènements soient un succès, l'association est à la recherche de **personnes bénévoles** désirant s'impliquer au sein de notre équipe, plus particulièrement sur les dates des événements en :

- Etant présent aux diverses manifestations,
- Fournissant des gâteaux pour alimenter la buvette,
- Participant à la préparation de ces évènements,
- Etc.

Merci à tous et nous comptons sur vous ☺

Les amis de l'école







MAROLLES EN SCÈNE

Concert

Après avoir mis entre parenthèse nos évènements par obligation sanitaire, l'association MAROLLES EN SCÈNE a repris le rythme de ses concerts.

Le 9 octobre nous avons pu accueillir « THE JALLIES » pour un excellent moment partagé entre musiciens et public.





PHOTOS,
Jean-Louis MAILLARD

Notre prochain concert sera le 04 décembre à la Maison pour tous.

Venez vivre un instant musique!!



AIDE À LA LECTURE ET AUX DEVOIRS

Recherche bénévoles

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles pour aider les enfants de l'école élémentaire dans leurs devoirs.

Nous vous accueillons avec plaisirs le mardi ET/OU jeudi de 17h à 18h à la maison pour tous.





CÉRÉMONIE
11 NOVEMBRE

C'est sous un temps brumeux et frais que s'est déroulé la cérémonie du 11 novembre. Après le discours du maire, l'appel des militaires morts cette année et les dépôts de gerbes, les enfants des écoles ont entonné la Marseillaise merveilleusement et nous les remercions vivement. Près de 70 personnes étaient présentes (hors les enfants) pour ce devoir de souvenir au monument aux morts.











L'association communale des Anciens combattants de Marolles sur Seine tente de perdurer. Elle n'est pas associée à la FNACA. C'est pourquoi, elle espère que de nouveaux membres de tout âge, la rejoigne. Que vous soyez ancien militaire ou pas, ce devoir de mémoire est important pour les générations actuelles et futures car il est la base de notre république et de nos libertés d'aujourd'hui. Jeunes et moins jeunes, vous pouvez appeler Monsieur DANCOISNE, son président au 06.31.70.40.88. Merci



Pierre DANCOISNE

SCOUTS GUIDES DE FRANCE

Deviens Educateur(trice) de jeunes enfants

Association reconnue d'utilité publique, ouverte à tous les Scouts et Guides de France a pour but de former des citoyens actifs, utiles, heureux et artisans de paix.

Tu as plus de 17 ans ? Tu souhaites t'engager dans un bénévolat actif ? Deviens chef(taine) !

Tu éduques les jeunes à la fraternité, à la solidarité et au respect de l'environnement à travers des jeux, la mise en place de projets et en campant

Les chefs et cheftaines apprennent de façon continue à encadrer des jeunes avec le soutien des responsables du groupe local et des formateurs. Ils bénéficient de nombreuses formations, dont le **BAFA (financé par le groupe**).

L'engagement associatif chez les Scouts et Guides de France permet de mieux construire ton projet professionnel avec la prise de responsabilité, le travail en équipe et le développement d'un réseau de connaissances (membres de l'association, partenaires, institutions).

Actuellement, notre groupe de Montereau recherche particulièrement des chefs et cheftaines. Il est inutile d'avoir une connaissance du scoutisme ou de l'encadrement, il suffit de vouloir être acteur et non spectateur de la vie.

Avec nous, rejoins la plus belle école de management.

Si tu veux tenter l'expérience, n'hésites pas à nous contacter au :06.20.76.80.96

https://sites.sgdf.fr/seine-et-marne/

MON GESTE ÉCO-CITOYEN

La qualité de l'air



Nous passons en moyenne 85 % de notre temps dans des environnements clos.

Les sources potentielles de pollution de l'air sont diverses : air extérieur, matériaux de construction et d'ameublement, appareils à combustion, produits d'entretien, activités humaines.

La qualité de l'air que nous respirons peut avoir des effets sur la santé et le bien-être, depuis la simple gêne jusqu'à l'apparition ou l'aggravation de pathologies aigues ou chroniques. Les jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux pollutions présentes dans leur environnement du fait de leur système immunitaire et respiratoire en développement.

Dans son quotidien, chacun, petits et grands, peut agir sur son air intérieur par des gestes simples et faciles à mettre en œuvre.



650 stations surveillent la qualité de l'air en France
30 % de la population française est atteinte d'une allergie respiratoire
Nous respirons 15 000 litres d'air par jour en moyenne

Sources :
Solidarités-santé.gouv.fr
guide éco-citoyen

DES PETITS GESTES POUR TOUT CHANGER

On aère bien son intérieur 10 minutes par jour même si un pic de pollution est annoncé.

On peut s'équiper de capteurs d'air à la maison qui alerteront en cas de saturation de l'air intérieur par certaines composantes.

On reste attentifs au bon fonctionnement de notre système d'aération ainsi qu'à son entretien.

On reste renseigné sur la qualité de l'air pour adapter son comportement.

Si un pic de pollution est annoncé, on privilégie l'intérieur pour ne pas être exposé directement.

On évite le sport en milieu urbain où les pollutions sont plus fortes.

CONCOURS DE NOËL

Des maisons et vitrines illuminées

La commune organise le Concours des Maisons et Vitrines illuminées de Noël.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants et commerçants de la commune de Marolles-sur-seine.

Le jury composé de membres de la commission animation, sillonnera l'ensemble de la commune, il ne passera qu'une seule fois. Les illuminations doivent être visibles de la rue, le jury ne devra en aucun cas entrer dans une habitation ou une propriété pour juger les réalisations.

D'avance merci pour votre participation…

et que les rues de notre ville scintillent à l'occasion des fêtes.

Bonne chance à toutes et tous

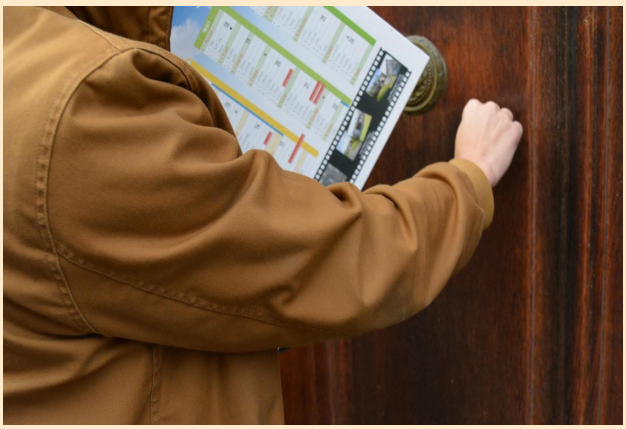


ATTENTION

aux faux vendeurs de calendriers

Les bons réflexes :

- Je demande au vendeur sa carte professionnelle
- Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier
- Je ne laisse pas entrer un inconnu
- Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17
- J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage



ETAT CIVIL

Mariage

M.Abôh CAIRO et
Mme Caroline BITE
Le 28 OCTOBRE 2021



Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, Christelle SAVOURAT, David AMATO **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)